



DELIBERATION N° 2015-016

Désignation des nouveaux membres de la Commission consultative des marchés
issus du Conseil d'administration

- Vu le décret n° 2015-982 du 31 juillet 2015 modifiant le décret n° 2008-773 du 30 juillet 2008 portant création de l'Etablissement Public d'Aménagement Ecovallée - Plaine du Var,
- Vu l'arrêté de la Ministre de l'égalité des territoires et du logement portant nomination de M. Pascal GAUTHIER en qualité de directeur général de l'EPA Ecovallée - Plaine du Var à compter du 2 Septembre 2013,
- Vu le code des marchés publics,
- Vu la délibération n°2009-007 du Conseil d'administration en date du 23 janvier 2009 portant sur la soumission de l'EPA au code des marchés publics,
- Vu la délibération n°2010-0025 du Conseil d'administration en date du 20 décembre 2010 portant sur le guide des procédures d'achat et la Commission consultative des marchés de l'EPA,
- Vu la délibération n°2014-025 du Conseil d'administration en date du 31 mars 2014 portant sur la mise à jour du guide des procédures d'achat et sur la désignation des membres de la Commission consultative des marchés de l'EPA,
- Vu la délibération n°2014-030 du Conseil d'administration en date du 7 juillet 2014 portant sur la mise à jour du guide des procédures d'achat et sur la désignation des membres de la Commission consultative des marchés de l'EPA,
- Vu l'arrêté en date du 21 octobre 2015 du Président de la Métropole Nice Côte d'Azur désignant Monsieur TORDO en tant que représentant élu de celle-ci au sein du Conseil d'administration de l'EPA,
- Vu la délibération du bureau métropolitain du 1^{er} octobre 2015, désignant Monsieur SEGURA en tant que représentant élu de la Métropole Nice Côte d'Azur au sein du Conseil d'administration de l'EPA,

Vu la délibération n°15-1051 du Conseil régional de PACA désignant Madame JAEGER en tant que représentant élu de celui-ci au sein du Conseil d'administration de l'EPA,

Vu le rapport de présentation établi aux fins du présent Conseil d'administration et annexé à la présente délibération,

Vu les débats en séance,

Le Conseil d'Administration :

- prend acte de la modification apportée au guide des procédures d'achat de l'EPA concernant la composition de la Commission consultative des marchés, telle qu'indiquée dans le rapport de présentation annexé à la présente délibération ;
- désigne en tant que membres de la Commission consultative des marchés :
 - o M. TORDO, M. SEGURA et Mme JAEGER sur la liste des trois membres du Conseil d'Administration.

Le Président du Conseil d'Administration



Christian TORDO